

209C0622
FR0000044471-FS0262

6 mai 2009

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GENERALE DE SANTE

(Euronext Paris)

Par courrier du 30 avril 2009, les déclarations de franchissements de seuils suivantes ont été effectuées :

a) La société SCA Attia Villard Fribourg (1) (8 A Parc Industriel, 1440 Wauthier-Braine, Belgique) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 décembre 2008, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés SCA Attia Villard Fribourg, Rainbow Santé (2) et Hexagone Santé Participations (2) qu'elle contrôle, le seuil de 10% des droits de vote de la société GENERALE DE SANTE et détenir, à cette date, directement et indirectement, 5 650 555 actions GENERALE DE SANTE représentant autant de droits de vote, soit 10,05% du capital et 8,56% droits de vote de cette société (3), répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SCA Attia Villard Fribourg (1)	5 555 555	9,88	5 555 555	8,41
Rainbow Santé (2)	10 000	0,02	10 000	0,02
Hexagone Santé Participations (2)	85 000	0,15	85 000	0,13
Total SCA Attia Villard Fribourg	5 650 555	10,05	5 650 555	8,56

Ce franchissement de seuil résulte de modifications du nombre total d'actions et de droits de vote GENERALE DE SANTE.

La société SCA Attia Villard Fribourg a précisé avoir franchi individuellement en baisse, le 11 décembre 2008, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société GENERALE DE SANTE et détenir individuellement, à cette date, 5 555 555 actions GENERALE DE SANTE représentant autant de droits de vote, soit 9,88% du capital et des droits de vote de cette société (3).

b) La société SCA Attia Villard Fribourg a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 23 avril 2009, le seuil de 10% du capital de la société GENERALE DE SANTE et détenir individuellement, à cette date, 5 640 555 actions GENERALE DE SANTE représentant autant de droits de vote, soit 10,03% du capital et 8,54% des droits de vote de cette société (3) ; ce franchissement de seuils résulte du reclassement de 85 000 actions GENERALE DE SANTE, détenues par Hexagone Santé Participations au profit de la SCA Attia Villard Fribourg.

Il est précisé que la SCA Attia Villard Fribourg détenait, au 29 avril 2009, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Rainbow Santé qu'elle contrôle, 5 650 555 actions GENERALE DE SANTE représentant autant de droits de vote, soit 10,05% du capital et 8,56% droits de vote de cette société (3) répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
SCA Attia Villard Fribourg	5 640 555	10,03	5 640 555	8,54
Rainbow Santé	10 000	0,02	10 000	0,02
Total SCA Attia Villard Fribourg	5 650 555	10,05	5 650 555	8,56

(1) Contrôlée par le Docteur André Attia.

(2) Société contrôlée par la SCA Attia Villard Fribourg, sise 10 rue Denfert-Rochereau, 92100 Boulogne Billancourt.

(3) Sur la base d'un capital composé de 56 229 854 actions représentant 66 032 634 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.